

PANEL 2 : La démocratie face à la guerre : défis, enjeux et faiblesses

Chers collègues,

Je tiens à souligner que la République de Serbie a toujours été engagée à défendre le respect du principe de l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des États, mais nous constatons que ce principe est malheureusement appliqué de manière sélective dans le monde. En 1999, la Serbie a été bombardée précisément parce qu'elle défendait sa souveraineté territoriale, et aujourd'hui nous nous trouvons dans une situation où nous en parlons à nouveau. Et où en sommes-nous aujourd'hui ? Nous sommes de nouveau au point de départ. Nous parlons de l'intégrité territoriale des États internationalement reconnus. Hier comme aujourd'hui, la Serbie défend le respect de l'intégrité territoriale de tout État souverain et le principe selon lequel les frontières ne peuvent être modifiées qu'en conformité avec les règles du droit international. La Serbie soutient l'intégrité territoriale de l'Ukraine et a condamné toute violation du droit international à cet égard. La Serbie a voté pour le respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et plaide pour que ces principes soient respectés et que la paix dans la région soit préservée à tout prix.

Merci !